

# Rédiger un article pour le site web

dimanche 11 octobre 2020, par [Massé](#)



**Pour rédiger un article pour le site web du lycée**, il existe deux façons de procéder :

**\* si vous êtes un rédacteur très occasionnel :**

vous pouvez rédiger votre article avec votre logiciel de traitement de texte habituel. Vous me transmettez votre fichier à l'adresse suivante **bruno.masse@ac-aix-marseille.fr** . je mettrai vos articles en ligne pour vous.

**\* si vous êtes un rédacteur plus régulier :**

vous pouvez me demander la création d'un identifiant et d'un mot de passe personnels pour accéder à la partie privée du site.

Vous avez ainsi accès à la partie privée du site où vous pouvez rédiger vos articles, y insérer des documents ou des images. Lorsque votre article est prêt, vous sollicitez sa mise en ligne auprès des administrateurs du site. Toute la procédure est expliquée dans l'article disponible ci-dessous.

